

# COMPTE RENDU DU 1<sup>ER</sup> CONSEIL D'ECOLE

## de l'école maternelle des Chardrottes

### Du Vendredi 10 novembre 2017

Présents : Equipe des enseignantes : Me Bach (Directrice), Me Chachuat, Me Chantrel, Me Peaucelle et Me Wable

Représentants de parents : PEEP : Me Becourt et Me Silvestre

FCPE : Me Chevalier, M Mahieux, Me Kerjan, M Martin et Me Yagoubian

(Suppléante)

Mairie : Me Hannebelle (Conseillère municipale)

DDEN : Me Tachot

Excusées : Me Champagnac, Inspectrice de la circonscription de Chatou et Houilles, Me de Marcillac (Adjoint au Maire en charge de l'Education et de la restauration), Me Ritter (maladie)

Me Bach souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants de parents d'élèves et reste à leur disposition pour leur fournir des éléments précisant leurs rôles et leurs moyens d'actions.

#### 1-ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE

##### 1-1 REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires, réactualisé en 2015 a été élaboré par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Il fournit des indications pour l'élaboration du règlement intérieur des écoles par les conseils d'école.

Il comporte les modalités de transmission des valeurs et des principes de la République, respecte la convention internationale des Droits des Enfants du 20 novembre 1989 et la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Modifications apportées : lecture et vote

Règlement approuvé à l'unanimité.

Intérim de direction assuré par Me Chantrel en cas d'absence de Me Bach

##### 1-2 LES EFFECTIFS

Me BACH/ (lundi) Classe de PS : 22 Intégration de 1 élève porteur de handicap.

Me WABLE Classe de PS : 23

Me CHANTREL Classe de MS : 27 Intégration de 1 élève porteur de handicap

Me LE GOUARIN et PEAUCELLE Classe de MS : 27 Intégration de 1 élève porteur de handicap

Me RITTER Classe de GS : 29

Me CHACHUAT Classe de GS : 30

Total : 158 élèves

##### 1-3 LE TEMPS PERI SCOLAIRE / PRESENTATION PAR ME JULIE LEGUEN

Julie Le Guen se présente. Responsable cantine TAP, garderie, centre de loisirs du mercredi

Organisation

- 1 adulte pour 14 enfants en moyenne
- 1 binôme ATSEM/animateur
- Réunions de préparation avec l'équipe d'animation
- 1 thème travaillé par période
  - o Animaux
  - o Cinéma danse et musique
  - o Peintres célèbres
  - o Cirque
  - o Océan
- 1 exposition prévue en fin d'année au sein de la cantine de l'école  
Des ateliers sont organisés sur le thème, ils ne sont pas obligatoires. Les enfants préférant jouer, ont accès au matériel jeux dans la salle de sport
- Lieux occupés : grande salle, l'extérieur, bibliothèque, cantine
- Organisation par classe. Chaque classe a son ATSEM comme référent. Les animateurs tournent.

- Adaptation des activités selon l'âge des enfants.
- Les parents peuvent aller au fur et à mesure dans la cantine observer les réalisations. En fin d'année une exposition globale aura lieu.

Questions des parents :

*Comment gérer la participation des enfants* : à l'envie

*Ont-ils accès à un coin livre* : oui

*Taux d'encadrement est-il satisfaisant* ? Oui, 1 adulte pour 14 enfants.

*Quels besoins* ? Vêtements (culottes, slips, chaussettes). Pour le reste, les besoins sont affichés devant l'école.

*Les parents font remarquer que l'affiche n'est pas toujours lue et proposent qu'une demande globale (annuelle, semestrielle, trimestrielle) soit réalisée et relayée par la fédération via leur base mail.*

Présentation de la charte d'utilisation des locaux préparée par Mmes Julie Le Guen et Virginie Bach.

- grande salle
- réfectoire
- hall d'entrée
- la cour
- classes 1, 2 et 6

Si plus de 60 enfants en vacances : classe 6 utilisée pour des ateliers non salissants.

#### 1-4 VISITES MEDICALES DES MS et BILAN DE LA 6<sup>ème</sup> ANNEE en GS

Ms / Le service départemental de Protection maternelle et infantile du conseil général des Yvelines met en œuvre des actions de prévention médico-sociale inscrites dans le code de la santé publique en faveur des enfants de moins de 6 ans.

Des bilans de santé pour les élèves de MS vont commencer au sein de l'école, courant novembre 2017.

C'est un examen préventif qui a pour objectif d'assurer la surveillance de la croissance staturo-pondérale, du développement physique, psychomoteur et affectif de l'enfant ainsi que le dépistage précoce des anomalies ou déficiences.

Gs/ Afin de mieux prévenir les difficultés dès l'école maternelle, un protocole d'évaluation est proposé aux élèves de GS en fin d'année. Ce repérage est un point d'appui pour mettre en œuvre les aides nécessaires en classe ou lors des APC (aides personnalisées complémentaires).

Items autour du langage, de la motricité fine (découpage), de la phonologie (rimes/comptage syllabique/suppression syllabique, de l'écriture (encodage), de la lecture (écouter et comprendre un texte lu par l'adulte)

#### 1-5 LES ELECTIONS DES FEDERATIONS

Taux de participation : 59.66% (en 2016-2017 : 57.45% ; en 2015-2016 : 58.79%)

6 sièges à pourvoir : 4 FCPE et 2 PEEP

Electeurs inscrits : 295

Votants : 176 (dont 2 nuls ou blanc)

Les fédérations ont récupéré les mails des parents (avec accord), ce qui favorisera davantage les échanges.

Mme Bach remercie les fédérations pour ce travail.

Dates des prochains conseils : le mardi 6 mars 2018 et jeudi 14 juin 2018

#### 1-6 CONSULTATION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

L'obligation de la semaine scolaire de 4.5 jours a été levée par un décret gouvernemental. La commune est donc appelée à se prononcer sur les rythmes scolaires, elle organise une large consultation auprès des familles et recueille l'avis du conseil d'école.

Parents : demande d'une concertation entre tous les partenaires au travers d'une réunion/débat.

Mme Hannebelle indique que cela ne sera pas possible.

Sondage rapide des fédérations auprès des parents via doodle. :

115 personnes ont répondu. 74 personnes favorables au retour. 41 personnes se sont prononcées contre.

Mairie :

Au vu du travail effectué pour la mise en place des TAP, l'investissement de chaque acteur, la mairie a fait le choix de faire une consultation des intervenants auprès de tous les enfants : parents, enseignants, animateurs, ATSEM afin de prendre une décision réfléchie sur les rythmes scolaires. La consultation est centrée sur l'enfant et les apprentissages.

Un vote à main levée est demandé suite à la discussion réalisée lors du conseil d'école.

Les enseignantes s'expriment sur les rythmes :

Sylvie Chachuat (GS) : Favorable au retour à la semaine de 4 jours. Le temps d'apprentissage l'après-midi est trop court. Pour les élèves, trop de référents. A l'approche des vacances, ils semblent plus fatigués. Relation avec les parents s'est totalement amoindrie.

Lydie Chantrel (MS) : Favorable au retour à la semaine de 4 jours. Manque de temps l'après-midi pour finaliser le temps des apprentissages et effectuer les rituels de fin de journée. Les enfants sont très fatigués.

Virginie Wable(PS): Favorable au retour à la semaine de 4 jours. Ne peut se prononcer sur un comparatif car n'a pas connu la semaine à 4 jours. L'après-midi pour les petits est réduite à un temps de 20 minutes. Le temps des apprentissages est bien trop court.

Florence Peaucelle (MS) : Favorable au retour à la semaine de 4 jours. Ne peut se prononcer sur un comparatif car n'a pas connu la semaine à 4 jours. Confirme également un temps d'apprentissages bien trop court dans l'après-midi.

Laetitia Ritter (GS) : Favorable à un retour aux 4 jours avec un aménagement horaire de la journée : une matinée plus longue car les enfants sont plus réceptifs le matin.

Virginie Bach(PS): Favorable au retour à la semaine de 4 jours. Peu ou pas d'apprentissages pour les petits l'après-midi. Beaucoup trop d'intervenants pour un enfant si jeune. Impact sur les apprentissages : élèves fatigués et énervés (surtout le jeudi et en fin de période). Impact sur la relation parents/enseignants : Confusion des personnels par les enfants et les parents. Partage des locaux compliqué.

Résultats du vote à main levée :

- 7 enseignants votent favorablement
- La directrice vote favorablement
- 6 parents votent favorablement
- 1 parent s'abstient

### 1-7 RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté peut intervenir dans l'école sur le temps scolaire pour : des élèves en difficulté dans l'acquisition, la maîtrise de la langue orale et écrite et les mathématiques. L'enfant dont le comportement a des répercussions sur l'adaptation scolaire et l'efficacité dans les apprentissages. Les élèves dont l'accès « au métier d'élèves » s'avère difficile et qui ne peuvent pas entrer dans les apprentissages.

Dans tous les cas, la collaboration de la famille et de l'enseignant est nécessaire.

- une aide à dominante pédagogique (maître E). Le maître E redonne confiance à l'enfant. Il s'agit d'un suivi individuel.
- une aide à dominante rééducative (maître G). Le maître G aide au « devenir élève » Le suivi se fait souvent en petit groupe.
- un conseil psychologique (psychologue scolaire)

Le maître G et le psychologue interviennent avec l'accord des parents.

Le rased intervient à la demande des enseignantes. Il se déplace et observe l'enfant à l'école.

Le suivi des enfants peut se faire au trimestre ou sur l'année.

Il y a un maître E pour la ville de Chatou et une psychologue scolaire pour la ville de Chatou.

Contact : Ecole Jules Ferry, 49 rue Léon barbier, rased-chatou@ac-versailles.fr

Personnel ressource pour les collègues lorsque des questions peuvent subvenir concernant des enfants.  
Le personnel a reçu une formation permettant d'aider les collègues enseignants.

*Question parents :*

*Comment intervient la psychologue ?*

La psychologue se déplace dans l'école pour un enfant, les parents peuvent la rencontrer en toute discrétion de l'équipe enseignante.

## **2-VIE DE L'ECOLE**

### **2.1 LES SORTIES**

Médiathèque : découverte du lieu pour les 2 classes de PS en Mai et Juin (sans intervenant), module ateliers (3 séances) pour la classe de Mmes Le Gouarin et Peucelle : vendredi 22 octobre, vendredi 10 novembre, mardi 21 novembre sur le thème « Livres et jeux »

Pour la classe de Gs de Mme Ritter, Les Contes

*Ecole : Les présentations d'instruments au conservatoire sont-elles maintenues?*

*Mairie : A priori aucune raison de supprimer cet atelier*

### **2.2 LES MANIFESTATIONS**

Braderie des livres : Un Grand MERCI à tous les parents pour vos dons : 434 euros.

Il est décidé que la somme de la braderie des livres sera conservée pour l'école (Achat d'un Ipad)

Marché de Noël et Chorale de Noël : le **samedi 16 décembre à partir de 10h**

Chorale d'hiver : les chants de Noël

Marché : Pâtisseries et objets réalisés par les enfants – parents sollicités pour aider aux ateliers cuisine, tenue Des stands et la surveillance à l'entrée.

Décision avec les fédérations : les fédérations valident le choix du samedi 16 décembre

L'école des Chardrottes souhaite s'investir dans une cause humanitaire en faisant un don à l'association

« Les enfants du désert » [www.enfantsdudésert.org](http://www.enfantsdudésert.org).

Il est proposé que les sommes récoltées lors du marché de Noël soient reversées à cette association.

Les élèves seront sensibilisés à la démarche par les enseignantes et les actions de l'association seront

Présentées lors du marché de Noël.

Les fédérations de parents d'élèves y sont favorables dans la mesure où cette association œuvre en faveur des enfants et que cette démarche répond à un principe de solidarité, dans lequel s'inscrit cet événement.

Un spectacle sera offert par la coopérative scolaire : «Nicolas, le chocolat de Noël » mardi 19/12 à 9h30

Photographie individuelle : 15 novembre 2017 et de groupe classe : le 14 mai 2018

Kermesse : vendredi 1 juin de 18h30 à 21h

### **2.4 Le projet de circonscription : ma ville et le défi « maternelle »**

\*L'an dernier, des écoles maternelles et élémentaires de Chatou et Houilles avaient participé au projet "LE CORPS EN MOUVEMENT" de la circonscription. Ce projet visait la mise en valeur de productions d'élèves (plastiques, sonores, vivantes, numériques, littéraires). Afin d'entrer dans ce projet et permettre aux élèves de créer, d'imaginer, de construire, la médiathèque de Chatou avait mis à disposition une mallette d'ouvrages qui a circulé entre les écoles participantes. Bravo à tous les élèves pour leurs magnifiques créations, ainsi qu'à leurs enseignants pour leur investissement, l'impulsion et la mise en projet ;

Projet de cette année : « MA VILLE ». Exposition (juin 2018) au sein de l'école dans un 1<sup>er</sup> temps puis à la médiathèque avec d'autres écoles. Projet réalisé par les classes de Mmes Ritter (GS), Bach (PS) et Peucelle/Le Gouarin (MS)

\*Défi « maternelle », les écoles maternelles de Chatou et Houilles peuvent participer à ce défi mathématique

de la PS à la GS.

## 2.5 Les décloisonnements entre les classes

- Les petits de Virginie Wable et les grands de Laëtitia Ritter travaillent ensemble toute l'année. Sur la période 1, les grands aident les petits dans leur travail, et la période 2, ils découvrent des jeux de société.
- Les moyens de Lydie Chantrel (MS) et les grands de Sylvie Chachuat (GS) vont travailler ensemble sur les décorations de Noël et en période suivante sur la découverte des jeux de société.
- Décloisonnement également entre les petits de Virginie Bach et les grands de Sylvie Chachuat. Actuellement, les grands réalisent leur atelier de travail dans la classe des petits tous les jeudis. Ainsi les petits voient comment un groupe de grands s'implique dans leur travail : la position de travail, le silence, la réflexion...
- Projet commun entre les deux classes de MS sur les 5 sens.

## 2.6 Budget mairie

Fournitures scolaires (dotation de 5202.60 euros) / dépensées (toujours un reliquat de 92 euros)

Fournitures pédagogiques (dotation de 2262 euros) / dépensées : 1 ipad (446.42euros), jeux de motricité et jeux pédagogiques.

Ramettes : 252.80 euros

Concernant le budget alloué à l'investissement mobilier (budget de 20 000 euros pour toutes les écoles de Chatou) l'école a fait une commande de 1521.82 euros (1 meuble bas classe 3, 1 table coin cuisine classe 2, 1 combiné de cuisine classe 6, 1 table de cuisine classe 6, 1 lot de tabouret classe 6, 1 panneau blanc pour le réfectoire et 1 siège ergonomique classe 5.

A été refusé : 2 chaises pour le bureau, 4 tabourets cuisine classe 2, 1 tabouret adulte classe 3 (total : 665 euros)

*Mairie : se rapproche du service pour le refus des 2 chaises bureau.*

## 2-6 La coopérative scolaire

**Toute l'équipe remercie les parents pour leurs dons généreux du début de l'année** mais aussi tous les parents « ressources » : photocopies, papiers, livres, jeux, classeurs....

Situation au 31/08/2016 : 6592.69 euros. Bilan contrôlé par Mme Bécourt et Mme Chevalier (parents) ainsi que Me Chachuat (enseignante)

Dernières entrées : 434 euros (Braderie des livres), 2960 euros (dons des familles)

Dépenses :  
350 euros pour le fonctionnement d'une classe, soit 2100 euros  
337 euros pour les abonnements livres (Bayard, Ecole des loisirs et Milan),  
313.50 euros cotisation OCCE et assurance école  
1195.20 euros 3 ipad  
130 euros Cahiers

Tous les documents sont consultables dans le bureau de la Directrice.

Prochaines dépenses : spectacle (663 euros : 4.20 par enfant), marché de Noël (décorations, sachets...)

## **3- MOYENS ET UTILISATION DES LOCAUX**

### 3-1 Exercice incendie / PPMS(plan de mise en sûreté de l'établissement)

**Exercice incendie** : Réalisé le 2 octobre 2017 à 9h20, en 1mn52

Evacuation de 175 personnes : calme et rapide

Le prochain exercice prévu en janvier 2018

**PPMS** : un exercice « intrusion malveillante » a été mené sur chaque école de Chatou et Houilles, le 12 octobre 2017 à 9h51 Les enfants ont pu se cacher et rester silencieux 10 minutes : pas de panique ni stress (sous forme de jeu)

**Remarques** de l'équipe :les consignes ont été respectées par tous, le signal (sifflet) n'est pas adapté voire inaudible, proposer un signal lumineux

Le prochain exercice « départemental » aura lieu le 12 décembre 2017 : confinement

### 3-2 UTILISATION DES LOCAUX AVEC LE PERI SCOLAIRE

Présentation du document réalisé par Julie Le Guen et Virginie Bach

### 3-3 ESPACE CITOYEN

En moyenne, 6 à 8% des parents ne s'inscrivent pas selon la mairie.

Il est rappelé que si des modifications doivent être effectuées concernant les inscriptions Cantine, Tap, garderie, il est important que les parents effectuent leurs modifications sur l'espace citoyen.

*Question des parents :*

Cas de l'enfant qui se blesse, qui prévenir au niveau de l'équipe périscolaire pour demander un suivi adapté durant quelques jours ?

Il faut prévenir la responsable périscolaire par mail ou téléphone. Les coordonnées ont déjà été transmises. Cependant une demande des parents est faite pour que ces coordonnées soient indiquées sur l'espace citoyen.

### 3-4 DEMANDE DE WIFI DANS LES CLASSES

Référentiel sur l'usage du wifi à l'école : [eduscol.education.fr/numérique](http://eduscol.education.fr/numérique)

Intervention de Me Peaucelle : des bornes wifi pourraient être mises en place dans chaque classe, permettant à chaque enseignante d'utiliser au mieux les tablettes acquises en début d'année.

Mme Hannebelle souligne que la demande doit d'abord être validée par l'IEN avant que la mairie ne réfléchisse au financement.

Le projet soumis à l'IEN sera donc présenté lors du prochain conseil d'école.

### 3-5 LES DEMANDES DE TRAVAUX

réalisées :

- Nouvelle structure de jeux / Bateau de pirates
- remplacement des carrés des 6 potagers
- réparation des groom de 2 portes
- réparation porte donnant sur la cour
- 2 nouvelles clés pour le chalet
- Changement des piles pour les sonneries dortoirs
- Montage de meubles cl 6
- Changement des portes en bois sous évier cl 5
- Changements des ampoules

en attente :

- fabriquer un portillon à l'étage devant escalier
- réparer un banc en bois dans la cour
- réparer une chaise en cl 3
- vitre fêlée salle de motricité.

### QUESTIONS DIVERSES

#### • RETARD DES COMMANDES PICHON

La société a réorganisé son système de distribution des commandes afin d'optimiser les livraisons et d'éviter les articles non livrés, et ce en augmentant leur temps de préparation de commande afin de pouvoir expédier l'ensemble des commandes en même temps.

Les parents demandent si les achats ne peuvent être réalisés qu'au travers de la société Pichon. La réponse de la Mairie est positive puisque le contrat de référencement est toujours en cours.

### REMARQUES des fédérations

Elles sont prêtes à aider sur l'ensemble des projets et besoins.

DIRECTRICE

FCPE

PEEP

---